

**TABLE DES MATIERES**

**-0-0-0-0-0-**

**MONOGRAPHIE DES PECHEES MARITIMES**

**ANNEE 1983**

**-0-**

**P R E M I E R E P A R T I E**

**\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\***

**PRESENTATION ET COMMENTAIRES :**

**I - PRINCIPALES ACTIVITES EN 1983**

**P A G E S**

A - Généralités	1
B - Port de BAYONNE	1 à 3
C - Port de CAPBRETON	3
D - Port de SAINT-JEAN-DE-LUZ	3 à 4
E - Port d'HENDAYE	4 à 5
F - La pêche des navires basques à Dakar	5
G - Les activités des conserverie et ateliers de salaisons à Saint-Jean-de-Luz et Hendaye	6
H - Gestion portuaire et prestations de service	6 à 8
I - Equipage - navires et techniques	9
J - Financement des activités de la pêche	9
K - Contrôle des pêches	10

---

## P R E S E N T A T I O N

-\*-\*-\*-

### I - PRINCIPALES ACTIVITES :

#### A - GENERALITES

Les activités maritimes du quartier de Bayonne s'exercent essentiellement dans trois ports :

- \* BAYONNE (Commerce)
- \* SAINT-JEAN-DE-LUZ (Pêche)
- \* HENDAYE (Pêche)

Sur le bassin de l'Adour, une centaine de marins-pêcheurs pratiquent la pêche professionnelle de la pibale, du saumon, de l'alose ainsi que de quelques espèces communes.

Une dizaine de navire jaugeant entre 6 et 10 tonneaux sont basés au port de Bayonne et pratiquent essentiellement la pêche au filet.

Le port de Capbreton essentiellement axé sur la plaisance abrite une quinzaine d'unités de faible tonnage.

L'essentiel de l'activité pêche du quartier est concentré sur Saint-Jean-de-Luz et Hendaye.

#### B - LE PORT DE BAYONNE

##### 1°) - Trafic maritime

* Importations	:	1 046 909 T
* Exportations	:	2 493 484 T
* Total 1983	:	3 540 393 T
* Total 1982	:	3 184 598 T

##### \* Nombre de navires :

- entrées	:	924
- sorties	:	924

Légère diminution par rapport à l'année 1982 s'expliquant par l'accentuation de la tendance à l'accueil de navires de fort tonnages.

.../...

2°) - Observations sur le trafic maritime

Malgré les diverses difficultés liées à la conjoncture générale, le port de BAYONNE a su réaliser une légère augmentation. Non seulement le seuil des 3 Millions de tonnes est encore réalisé, mais largement dépassé.

Ce tonnage est dû à de fortes exportations de céréales, essentiellement maïs (980 879 T), de soufre (879 159 T), de pétrole brut (378 103 T) et de produits chimiques (142 493 T).

Il est également à noter la forte importation de phosphates naturels bruts (563 882 T).

3°) - Perspectives 1984 :

L'exportation de soufre et du pétrole brut devrait se maintenir.

Le chargement de céréales, produits chimiques, marchandises diverses devrait également être sensiblement identique à 1983.

4°) - Trafic fluvial :

* calcaire	:	324 609 T
* sables	:	22 137 T
TOTAL 1983	:	346 746 T
TOTAL 1982	:	378 366 T
Différence	:	- 31 620 T

Le trafic fluvial de céréales a totalement disparu.

5°) - Pêche dans l'Adour :

* Anguille	:	7,300 t	valeur :	213 000 F.
* Pibale	:	4,980 t	valeur :	632 850 F
* Alose	:	21,900 t	valeur :	439 500 F.
* Saumon	:	1,690 t	valeur :	163 300 F.
<u>TOTAL :</u>		36,820 t	valeur :	1 504 900 F.

<u>Tonnage 1982</u> :	44,830 T	valeur :	2 174 900 F
Différence :	- 8,010 T	valeur :	- 670 000 F.

Cette diminution résulte du faible apport de pibale.

6°) - Pêche :

La flottille se compose de 12 unités de faible tonnage (inférieur à 10 tx).

Les pêcheurs pratiquent toute l'année la vente directe à quai obtenant ainsi un apport supplémentaire sur la valeur de leur pêche.

\* Apports : 100 t pour une valeur de 1 915 000 F.

Légère diminution des apports compensée par une sensible augmentation du prix moyen au kg permettant d'enregistrer une augmentation en valeur.

C- CAPBRETON :

La flottille se compose de 17 navires de faible tonnage (inférieur à 10 tx).

Le nombre de marins professionnels s'élève à 75 dont une trentaine navigue au Commerce.

\* Apports : 133,860 T pour une valeur de 2 769 180 F.

L'activité ostréicole s'exerce sur 7 concessions détenues par 5 concessionnaires.

\* Production : 29,150 T valeur : 368 000 F.

Le tonnage de poisson débarqué accuse une augmentation de 50 % ainsi qu'une augmentation de 30 % sur la valeur par rapport à 1982. Cette progression est due à l'arrivée de 2 nouveaux navires et notamment les vedettes rapides précédemment basées au port d'Arcachon.

L'été, les pêcheurs pratiquent la vente directe à quai et améliorent ainsi leurs revenus.

Cette vente à quai est favorisée par la forte densité toutistique.

D - ACTIVITE DU PORT DE SAINT-JEAN-DE-LUZ :

La flottille de Saint-Jean-de-Luz se répartit entre thoniers/anchoyeurs/Sardiniers (10), chalutiers classiques (18), chalutiers pélagiques (6) et ligneurs palangriers (34).

.../...

La campagne sardinière accuse une forte baisse par rapport à 1982 ; Il a été débarqué en 1982 : 470 T contre 380 T en 1983 soit une baisse de 25% en tonnage et 20% en valeur. Cette diminution sensible, faisant suite à une production 1982 déjà en régression de 51 % par rapport à 1981 a créé une situation critique pour les armements.

Cette campagne , qui a démarré tard dans la saison a suscité de vives craintes de la part des équipages car ce retard n'a fait qu'accentuer la difficile situation générée par la catastrophique campagne sardinière.

Il s'en est suivi des demandes d'aides auprès des pouvoirs publics qui se sont concrétisés par des fonds destinés aux équipages sur le budget fond social du C.C.P.M. ainsi que des subventions destinées à une reconversion partielle consistant en l'installation d'un vire-ligne.

La campagne d'anchois a été sensiblement meilleure que celle de 1982, à savoir : 316 T pour une valeur de 1 075 852 F en 1983 contre 142 T pour une valeur de 398 379 F en 1982 soit une augmentation de 250 % en poids et 300 % en valeur.

La campagne thonière a été en sensible augmentation. 30 % par rapport à 1982 soit : 482 T pour une valeur de 8 559 408 F en 1983 contre 379 T et une valeur de 7 992 300 F. (8 % en plus).

Le poisson débarqué par les chalutiers et les ligneurs est d'un tonnage de 1630 T pour une valeur de 33 711 975 F en 1983 contre 1620 T en 1982 pour une valeur de 29 778 916 F.

Il est à noter la poursuite de modernisation de ce type de navire, au rythme d'un chalutier neuf par an. Durant 1983, une unité de 16,30 m, coque acier a été lancée.

#### E - ACTIVITE DU PORT D'HENDAYE :

La flottille se compose de 20 chalutiers pélagiques, 4 chalutiers traditionnels, 4 ligneurs palangriers, 2 thoniers sardiniers. De plus, quelques navires bretons, vendéens et arcachonnais fréquentent régulièrement ce port.

L'activité d'Hendaye est essentiellement axée sur le chalutage qui représente 90% des apports.

Les campagnes de pêches saisonnières ont donné les résultats suivants :

* <u>Sardine</u> : 1983 - 55 T	valeur :	136 367 F
1982 - 64 T	valeur :	108 612 F
* <u>Anchois</u> : 1983 - 71 T	valeur :	220 511 F
1982 - 62 T	valeur :	184 346 F
* <u>Thons</u> : 1983 - 150 T	valeur :	2 012 951 F
1982 - 64 T	valeur :	1 209 706 F

Le poisson débarqué par les chalutiers et les ligneurs est en sensible augmentation, à savoir :

1983 : 2 250 T	valeur :	41 336 490 F
1982 : 1 865 T	valeur :	33 065 223 F

Tonnage en plus : 385 T  
Valeur en plus : 8271 267 F

Après une très légère baisse des apports, (- 1%) en 1982 par rapport à 1981, ce port a repris l'ascension qui l'avait caractérisée depuis sa création.

#### F - LA PECHE DES NAVIRES BASQUES SUR LES COTES D'AFRIQUE :

Vingt thoniers sont basés à Dakar et regroupés au sein de la Coopérative LAGUN-ARTEAN, plus trois thoniers indépendants.

Ils ont débarqué pour 5 315 tonnes de thon avec une valeur de : 34 365 417 F.

Il appert une importante diminution des apports par rapport à 1982, soit 35%. Cette importante baisse a été compensée en partie par une augmentation sensible du prix moyen. Il est enregistré seulement une valeur inférieure de 10% par rapport à l'année 1982.

Durant la campagne 1983, les armements ont été confronté à une grève des équipages sénégalais qui a perturbé la pêche durant un mois.

Par contre, il est à noter l'importante diminution du prix de la licence mauritanienne qui s'avère 5 fois moins élevé que l'an passé. Cette spectaculaire baisse est le fruit des efforts déployés par le Secrétariat d'Etat à la Mer ainsi que la CEE joints aux multiples démarches effectuées par la Direction de la Coopérative "LAGUN-ARTEAN". Il est à souhaiter que cette tendance soit poursuivie au cours des prochaines campagnes, car l'essentiel des captures est réalisé au large des côtes mauritaniennes.

La flottille demeure toujours vieillissante, sans projet de remplacement.

G - LES ACTIVITES DES CONSERVERIES ET ATELIERS DE SALAISONS A SAINT-JEAN-DE-LUZ ET HENDAYE :

Tonnages traites :

* Anchois :	166 T.
* Thons :	1 232 T
* Sardines :	6 735 T

Le tonnage provenant de la pêche locale a été de : 510 tonnes

* Anchois :	105 T
* Thons :	32 T
* Sardines :	373 T

L'activité des conserveries demeure menacée par la vive concurrence étrangère.

Dans le but d'améliorer la productivité, les entreprises SAUPIQUET et SOLUCO ont procédé à d'importants travaux de modernisation.

H - GESTION PORTUAIRE ET PRESTATIONS DE SERVICE :

1°) - Outillage public :

A Saint-Jean-de-Luz, la gestion de l'entrepôt frigorifique a été confiée à la Coopérative HEGOKOA qui a pris le relai de la Chambre de Commerce. Esprit d'initiative et rigueur conjoints ont permis de rééquilibrer les comptes de ce poste qui étaient déficitaires depuis plusieurs années. Il a été manutentionné dans l'entrepôt frigorifique 1 222 tonnes contre 755 tonnes en 1982. Cette augmentation est parfaitement significative.

Au port d'Hendaye, la manutention du poisson est effectuée par la Coopérative BIDASSOA qui gère également l'entrepôt frigorifique et la glacière. Il a été manutentionné 2 526 tonnes de poissons au cours de l'année 1983 soit 11% de plus qu'en 1982.

Les cales de hissage de Ciboure et Socoa ont connu une intense activité.

.../...

La cale de hissage du port d'Hendaye qui devenue opérationnelle a pu donner satisfaction à tous les navires de ce port, évitant ainsi le passage en cale sèche dans un port espagnol. Elle complète l'infrastructure portuaire qui est toujours en constant développement . En effet, après la construction de chais d'armement, des projets d'implantation d'atelier mécanique et de charpente navale sont en cours.

2°) - Les organismes coopératifs :

a) - Saint-Jean-de-Luz

- La Coopérative HEGOKOA est concessionnaire du port et assure les ventes en criée.

Son chiffre d'affaires s'est élevé en 1983 à 44 923 247 F soit 13 % de plus qu'en 1982.

Cette progression est le fruit de la restructuration de la flotte associée à une saine gestion.

- La Coopérative GUREA, chargée du secteur mécanique accuse une inquiétante diminution du chiffre d'affaires, soit 24 % de moins qu'en 1982.

Ce mauvais résultat dû semble-t-il au désintéressement des coopérateurs génère un déficit de 170 108 F qui se concrétise dans l'immédiat par le licenciement de 2 ou 3 personnes.

L'avenir de cette coopérative dépend de ses membres qui devront être sensibilisés pour conserver cet outil de travail. La situation pourrait être redressée mais un gros effort s'impose, 1984 sera une année décisive.

- La Coopérative LA BASQUAISE (avitaillement) a réalisé un chiffre d'affaires de 13 355 797 F. soit une progression de 20 % par rapport à l'exercice 1982.

Le seul secteur qui n'a pas réalisé d'augmentation est celui des cessions à partir du magasin. Ce poste devrait être amélioré suite à la transformation des locaux qui devrait être réalisée.

La Coopérative d'armement GURE-LANA qui regroupe 5 chalutiers, dont le dernier n'est entré en flotte que courant Novembre accuse un déficit de 130 420 F.

Cet armement composé de 5 unités neuves et performantes devrait pouvoir rétablir la situation.

b) - Hendaye : La coopérative BIDASSOA qui assure la gestion portuaire et les services a réalisé un chiffre d'affaires de 43 416 793 F, soit une augmentation de 24% par rapport à 1982.

Ces résultats sont le fruit du dynamisme des dirigeants de ce port.

Par contre, la Coopérative d'armement ITSASOAN accuse un léger déficit de l'ordre de 36 050 F. Celui-ci s'explique par le fait que la Coopérative avait procédé à l'achat de matériel de pêche. Ce stock ayant subi une perte en valeur intrinsèque, il s'en est suivi une baisse comptable. De plus, certains armateurs ne se sont pas acquittés de leurs créances. L'on peut quand même considérer que les comptes sont équilibrés et que courant 1984, un redressement sera effectué.

3°) - Organisations de producteurs :

a) - Saint-Jean-de-Luz : l'OP CI LUZ regroupe les pêches de surface et les chalutiers.

Les espèces maintenues sont généralement la sardine, le maquereau et l'anchois.

b) - Hendaye : L'OP regroupe la quasi totalité des navires du port, essentiellement des chalutiers.

c) - Dakar : l'OP a été créée afin de permettre le soutien du cours du thon et de participer au financement des campagnes de prospection.

4°) - Les groupements de gestion :

a) Saint-Jean-de-Luz : Un groupement fonctionne sous l'égide du Syndicat des marins. Il regroupe 26 navires.

b) - Hendaye : Un groupement géré par ITSASOAN regroupe une vingtaine de navires.

.../...

I - EQUIPAGES - NAVIRES ET TECHNIQUES :

L'effectif embarqué représente 711 marins. Il est à noter une augmentation sensible des tranches d'âge de 30 à 40 ans. Ceci est la conséquence de la restructuration de la flottille qui a vu apparaître des unités compétitives, essentiellement chalut pélagique et classique.

Par contre, les navires de pêche de surface type sardinier thonier sont en diminution constante, sans projet de renouvellement.

J - FINANCEMENT DES ACTIVITES DE LA PECHE :

Ce financement provient :

- d'aides de l'Etat et des collectivités publiques.
- de prêts (crédit Maritime Mutuel) pour une partie du financement privé.

1°) - Les subventions de l'Etat et des collectivités publiques :

Dans le cadre du plan de relance des pêches maritimes, l'Etat est intervenu :

- pour subventionner la construction d'un navire destiné au port de Saint-Jean-de-Luz.

L'enveloppe totale s'est élevée à 717 400 F.

L'Etablissement Public Régional a participé à la subvention de cette construction pour une enveloppe totale de 358 700 F.

Le Conseil Général a également financé ce projet pour une somme totale de 422 000 F.

L'effort de restructuration de la flotte se poursuit mais à un rythme plus lent que les années précédentes.

2°) - Actions de la Caisse Régionale du Crédit Maritime :

Le financement des actions de la Caisse Régionale, depuis la suppression des fonds FDES, est assuré par les ressources propres du Crédit Maritime et le Fond Central de refinancement.

La répartition des prêts a été effectuée de la manière suivante :

- 4 achats de bateaux pour 1 948 000 F.
- 7 achats de moteurs pour 467 000 F.
- Autres objets : 2 534 000 F.

.../...

K - CONTROLE DES PECHES :

1°) - Surveillance en Mer :

Le contrôle est effectué par la VRS "AEC ANCELLE" qui est armée par le personnel du corps des PEASAM.

Le Quartier de BAYONNE étant frontalier, de nombreux problèmes surgissent avec les pêcheurs espagnols, engendrant parfois des conflits violents avec les pêcheurs français.

La VRS "AEC ANCELLE" doit souvent s'interposer afin d'éviter ces divers conflits.

La surveillance des navire de pêche espagnols demeure la principale activité de la vedette. En 1983, 31 procès-verbaux ont été dressé à l'encontre de navires battant pavillon espagnol et anglais pour pêche en zone économique sans licence et maillage non réglementaire. Quarante trois procès-verbaux ont été dressé aux bateaux français tant du Quartier que ceux étrangers au quartier pour infraction à la pêche.

2°) - Surveillance côtière et fluviale :

Elle est assurée par deux gendarmes maritimes secondés d'un syndic des Gens de Mer, au moyen d'un pneumatique.

En 1983, cinq procès-verbaux ont été dressés.

Cette activité est importante l'été dans le secteur plaisance à titre essentiellement préventif et l'hiver dans le secteur de la pêche à la civelle.

## DEUXIEME PARTIE

-\*-\*-\*-\*-\*-\*

### TABLEAUX STATISTIQUES

- Flotte de pêche	<u>Pages :</u> 11 à 15	10 à 14
- Armements Coopératifs	16	15
- Genres de pêche	17	16
- Etat comparatif des apports de pêche	18 à 19	17 à 18
- Renseignements divers sur la campagne	20	19
- Navires stationnés à Dakar	21	20
- Destination des produits débarqués	22	21
- Commercialisation vente - expédition mareyeurs	23	22
- Liste des chantiers de constructions et de réparations navales	24	23
- Liste des usines de conserve de poissons de la Côte Basque	25	24
- Population maritime	26	25
- Ensemble des marins et officiers	27	26

-I - FLOTTE DE PECHE

STRUCTURE DES ARMEMENTS

a),- FLOTTE INDUSTRIELLE : NEANT

b) - FLOTTE NON INDUSTRIELLE :

TABLEAU . 1 -

	Nombre de navires armés	Nombre de marins embarqués ( Patrons et marins )
1°) - Patrons pêcheurs embarqués exploitant eux-mêmes leur navires ( avec ou sans équipage )	206	607
2°) - Epouses ou veuves de patrons ou de marins-pêcheurs expli- tant un navire .	1	2
3°) - Armement Coopératif . ☒	9	25

☒ - Armement copropriétaire avec les patrons embarqués

TOTAL NAVIRES : 2 1 6

TOTAL MARINS : 6 3 4

- Ce Tableau concerne l'ensemble du Quartier

REMARQUES :

Le tableau précédent concerne l'ensemble du Quartier .

- DETAILS PAR PORTS -

<u>CAPBRETON</u> :	17 unités de petite pêche
<u>BAYONNE</u> :	68 couralins Adour 10 ligneurs 2 chalutiers
<u>SAINTE JEAN DE LUZ</u> :	24 Chalutiers 10 Thoniers 34 ligneurs
<u>HENDAYE</u> :	3 sardiniers-anchoyeurs 4 ligneurs 24 Chalutiers
<u>DAKAR et PORTS AFRICAINS</u> :	21 Thoniers de pêche fraîche.

TOTAL GENERAL : 2 1 6 -

-o- MODIFICATION DE LA FLOTTE -o-

- Entrées / Sorties -

T A B L E A U - 2 ( 1 )	CHALUTIERS			THONIERS-DAKAR		
	N	T	P	N	T	P
Nombre de navires au 01.01.1983	48	3083	28506	22	2569	8204
<u>Mises en service au cours de l'année</u>						
<u>Entrées</u> :						
<u>Neuf</u> :	1	30	400			
<u>Provenant d'autres quartiers</u> :	4	116	600			
<u>Provenant de la plaisance</u> :						
<u>Provenant Luz et réarmé</u> :						
<u>TOTAL DES ENTREES</u> :	5	146	1.000			
<u>SORTIES</u> :						
<u>Désarmés</u> :				1	409	400
<u>Exportés</u> :						
<u>Coulés ou détruits</u> :						
<u>Transferts de quartiers</u> :	5	218	1340			
<u>Passés en Plaisance</u> :						
<u>TOTAL DES SORTIES</u> :	5	218	1340	1	409	400
<u>Nombre de Navires au 31.12.1983</u> :	48	3.011	37166	21	2.160	7.804

TABLEAU 2 - (2)

	<u>SARDINIERS--</u>			<u>ANCHOYEURS--THONIER</u>		
	<u>CONGELATEURS</u>			<u>SARDINIERS</u>		
	N.	T.	P.	N.	T.	P.
<u>NOMBRE DE NAVIRES AU 1.01.1983</u>	0	0	0	12	669	4360
<u>MISE EN SERVICE AU COURS DE L'ANNEE :</u>						
<u>ENTREES :</u>						
<u>Neufs</u>						
<u>Provenant d'autres Quartiers :</u>						
<u>Provenant de la Plaisance :</u>						
<u>TOTAL DES ENTREES :</u>	0	0	0	0	0	0
<u>SORTIES :</u>						
<u>Désarmés</u>						
<u>Exportés</u>						
<u>Coulés ou détruits :</u>						
<u>Transferts autres Quartiers :</u>						
<u>Passés en plaisance :</u>						
<u>Passés à Dakar :</u>						
<u>TOTAL DES SORTIES :</u>	0	0	0	0	0	0
<u>NOMBRE DE NAVIRES AU 31.12.1983 :</u>	0	0	0	12	669	4360

TABLEAU.2 (3)

	AUTRES NAVIRES			T O T A U X		
	N.	T.	P	N.	T.	P.
<u>NOMBRE DE NAVIRES AU : 1.01.1983 :</u>	155	392	5533			
<u>MISE EN SERVICE AU COURS DE L'ANNEE :</u>						
- <u>E N T R E E S :</u>						
- <u>Neufs :</u>	2			3		
- <u>Provenant d'autres Quartiers :</u>	3			7		
- <u>Provenant de la Plaisance :</u>						
- <u>Provenant de Luz ou réarmés :</u>	2			2		
<u>TOTAL DES ENTREES :</u>	7	97	540	12		
- <u>S O R T I E S :</u>						
- <u>Désarmés :</u>	12			13		
- <u>Exportés :</u>						
- <u>Coulés ou détruits :</u>	3			3		
- <u>Transferts autres quartiers :</u>	4			4		
- <u>Passés en Plaisance :</u>						
- <u>Passés à Dakar :</u>						
<u>TOTAL DES SORTIES :</u>	27	134	960	28		
<u>NOMBRE DE NAVIRES AU 31 DECEMBRE 1983 :</u>	135	355	5.113	216	6150	43.300



TABLEAU. 4 -

- GENRES DE PECHE SAISSONNIERES		DUREE DE LA SAISON	NOMBRE DE NAVIRES	PERSONNELS EMBARQUES
- ENGIN S		- ESPECES CAPTUREES -		
FILET TOURNANT	- Sardines	Novembre - Avril	12	144
FILET TOURNANT	- Anchois	Avril à Juin	12	144
CANNES (Appât vivant)	- Thons -	Juin - Novembre	12	144
CASIER S	- Crustacés -	Juin - Septembre	30	90

TABLEAU. 5 -

-0- GENRES DE PECHE PRATIQUES TOUTE D' ANNEE -		NOMBRE DE NAVIRES	PERSONNELS EMBARQUES
ENGIN S UTILISES	ESPECES CAPTUREES -		
- TAMIS - FILETS :	- Pibales - Saumons - Aloses	80	80
- LI GNEURS :	- MERLUS - DORADES -	30	90
- CHALUTS :	- DIVERS -	48	220
- CANNEURS	- THONS (Côte d'Afrique)	21	60
- CANNEURS ( LUZ-HENDAYE ) :	- SARDINE-ANCHOIS- THONS -	12	144

-o- ETAT COMPARATIF DES APPORTS DE PECHE FRAICHE -o-

- 1982 - 1983 -o-

<u>E S P E C E S</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>DIFFERENCE 82/83</u>
<b>1°) - POIDS ( Kilos )</b>			
ANCHOIS	141.858	316.241	+ 174.383
SARDINES	470.113	379.886	- 90.227
DIVERS CHALUTS / LIGNES	1.630.094	1.650.192	+ 20.098
THON BLANC	259.190	199.997	- 59.193
THON ROUGE	119.806	382.326	+ 262.520
MAQUEREAUX-CHONCHARDS	403.847	251.261	- 152.586
<b>TOTAUX :</b>	<b>3.024.908</b>	<b>3.179.903</b>	<b>+ 154.995</b>
<b>2°) - VALEURS ( Francs )</b>			
ANCHOIS	398.379	1.075.852	+ 677.473
SARDINE	859.487	705.159	- 154.328
DIVERS CHALUTS / LIGNES	29.778.916	33.711.975	+ 3.933.059
THON BLANC	5.181.018	3.671.742	- 1.509.276
THON ROUGE	2.811.282	4.887.666	+ 2.076.384
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	880.690	759.249	- 121.441
<b>TOTAUX :</b>	<b>39.909.772</b>	<b>44.811.643</b>	<b>+4.901.871</b>
<b>3°) - PRIX MOYEN ( Kg/Frs )</b>			
ANCHOIS	2,80	3,40	+ 0,60
SARDINE	1,82	1,86	+ 0,04
DIVERS CHALUTS / LIGNES	18,26	20,42	+ 2,16
THON BLANC	19,98	18,00	- 1,98
THON ROUGE	23,46	13,00	- 10,46
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	2,18	3,02	+ 0,84
<b>4°) - PRIX MOYEN ANNEE :</b>	<b>13,19</b>	<b>14,09</b>	<b>+ 0,90</b>

-o- PORT D' HENDAYE -o-

-o- ETAT COMPARATIF DES APOORTS DE PECHE FRAICHE -o-

-o- 1982 - 1983 -o-

<u>E S P E C E S</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>DIFFERENCE: 82/83</u>
1° ) - <u>POIDS ( Kilos )</u>			
- ANCHOIS	61.966	71.245	+ 9.279
- SARDINES	64.015	55.202	- 8.813
- DIVERS CHALUTS / LIGNES	1.865.577	2.250.569	+ 384.992
- THON BLANC	54.422	25.711	- 28.711
- THON ROUGE	9.504	123.987	+ 114.483
- MAQUEREAUX -CHINCHARDS	210.608	105.101	- 105.507
<u>TOTAUX :</u>	<u>2.266.092</u>	<u>2.631.815</u>	<u>+ 365.723</u>
2° ) - <u>VALEUR (Fros )</u>			
- ANCHOIS	184.346	220.511	+ 36.165
- SARDINES	108.612	136.367	+ 27.755
- DIVERS CHALUTS-LIGNES	33.065.223	41.336.490	+ 8.271.267
- THON BLANC	1.003.327	452.537	- 550.790
- THON ROUGE	206.379	1.560.414	+ 1.354.035
- MAQUEREAUX-CHINCHARDS	557.375	430.669	- 126.706
<u>TOTAUX :</u>	<u>35.125.262</u>	<u>44.136.988</u>	<u>+ 9.011.726</u>
3° ) - <u>PRIX MOYEN (Kgs/Frs )</u>			
- ANCHOIS	2,97	3,00	+ 0,03
- SARDINES	1,69	2,47	+ 0,78
- DIVERS CHALUTS / LIGNES	17,72	18,36	+ 0,64
- THON BLANC	18,43	17,60	- 0,83
- THON ROUGE	21,71	12,58	- 9,13
- MAQUEREAUX-CHINCHARDS	2,64	4,09	+ 1,45
4° ) - <u>PRIX MOYEN ANNEE :</u>	<u>15,50</u>	<u>16,77</u>	<u>+ 1,27</u>

-0- RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LA CAMPAGNE I983

-0- SAINTE JEAN DE LUZ -0-

<u>P O I S S O N S</u>		<u>NOMBRE DE BATEAUX</u>		<u>DUREE DE LA CAMPAGNE</u>	
- ANCHOIS :	(I)	10 - Bateaux de 30 à 62 tx		MARS - JUIN	
- SARDINES :	(I)	10 - Bateaux de 30 à 62 tx		JANVIER - MAI	
- THON BLANC :	(I)	10 - Bateaux de 30 à 62 tx		JUILLET - SEPTEMBRE	
- THON ROUGE :	(I)	10 - Bateaux de 30 à 62 tx		JUN - OCTOBRE	
- POISSONS DIVERS :	(I)	24 - Chalutiers		TOUTE L'ANNEE	
		34 - Ligneurs		TOUTE L'ANNEE	
(I) - Il s'agit des mêmes navires					

-0- RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LA CAMPAGNE I983 - PORT D' HENDAYE -0-

<u>P O I S S O N S</u>		<u>NOMBRE DE BATEAUX</u>		<u>DUREE DE LA CAMPAGNE</u>	
- ANCHOIS :	(I)	2 - Bateaux de 45 à 50 tx		MARS - JUIN	
- SARDINES :	(I)	2 - Bateaux de 45 à 50 tx		JANVIER - MAI	
- THON BLANC :	(I)	2 - Bateaux de 45 à 50 tx		JUILLET - SEPTEMBRE	
- THON ROUGE :	(I)	2 - Bateaux de 45 à 50 tx		JUN - OCTOBRE	
- POISSONS DIVERS :		24 - Chalutiers		TOUTE L'ANNEE	
		4 - Ligneurs		TOUTE L'ANNEE	
(I) - Il s'agit des même bateaux					

NAVIRES STATIONNES A DAKAR

{ CINQ PREMIERS BATEAUX }

RANG	NAVIRE	ARMEMENTS	EFFECTIF	TONNAGE NAVIRE	PUISSANCE	AGE	TONNAGE PECHÉ (kg)	VALEUR (C.F.A.)
1	CHEVALIER-BAYARD	OLASCUAGA-HARISMENDY	4 + 9	155,77	520 CV	25 ans	515.955	179.994.583.F.
2	GABY-BERNARD	OLAZABAL-CAPDEVILLE	2 + 13	120,80	300 CV	26 ans	478.671	149.772.011.F.
3	CALLIOPE	MUGICA. Michel	4 + 9	145,85	350 CV	26 ans	458.152	159.452.980.F.
4	ALGLE DES MERS	LUMINIC-ZURUTUZA	2 + 9	126,80	300 CV	27 ans	419.705	129.528.736.F.
5	HENDAYAKO-IZARRA	GARAT J. B.	4 + 9	79,23	380 CV	19 ans	418.929	134.253.010.F.

NAVIRES STATIONNES A DAKAR

( CINQ DERNIERS NAVIRES )

RANG	NAVIRE	ARMEMENTS	EFFECTIF	TONNAGE NAVIRE	PUISSANCE	AGE	TONNAGE PECHÉ (kg)	VALEUR (C.F.A.)
1	MAURICE-RENE	URDAXURI-MINVIELLE	2 + 9	72,35	400 CV	27 ans	267.663	83.428.885.F.
2	EMIGRANT	MICHELENA-VvePASSICOT	1 + 9	76,85	430 CV	25 ans	244.101	76.973.591.F.
3	ETOILE D'ESPERANCE	LECUONA	4 + 9	95,46	240 CV	26 ans	182.091	59.104.607.F.
4	TCHIKITIN	NEROU	2 + 13	85,19	300 CV	26 ans	173.007	53.370.403.F.
5	SOCORRI	HARAMBOURE Robert	2 + 9	90,09	430 CV	27 ans	151.232	43.012.342.F.

-0- DESTINATION DES PRODUITS DEBARQUES -0-

E S P E C E S	F R A I S		C O N S E R V E		S E M I - C O N S E R V E		S A L A I S O N		S O U S - P R O D U I T E
	Q U A N T I T E (T)	V A L E U R (F)	Q U A N T I T E (T)	V A L E U R (F)	Q U A N T I T E (T)	V A L E U R (F)	Q U A N T I T E (T)	V A L E U R (F)	
POISSONS-DIVERS CHALUT-	4.299	78.174.01							
SARDINES FRAICHES	266.	532.000	169.	309.526					
ANCHOIS	40.	140.000					347.	1.156.363	
MAQUEREAUX	107	285.902							
THON'S	500.	8.377.800	232.	2.194.559					
CRUSTACES	83.	2.314.535							
DIVERS ANADROMES	38.	1.653.165							
ALGUES									453.T. d'algues récoltées pour 60.T. d'agar-Agar
<b>TOTAUX :</b>	<b>5.333.T.</b>	<b>91.477.413</b>	<b>401.T.</b>	<b>2.504.085</b>			<b>347.T.</b>	<b>1.156.363</b>	

-o- COMMERCIALISATION - VENTE -  
EXPEDITION -MAREYEURS -

MAREYEURS -

<u>P O R T S</u>	<u>N O M B R E</u>	<u>P E R S O N N E L</u>	<u>O B S E R V A T I O N S</u>
<u>H E N D A Y E</u>	8	31	- 2 font uniquement l'importation de moules et l'exportation de pibales
<u>S T . J E A N D E L U Z</u>	12	62	
<u>C A P B R E T O N</u>	3	26	
<u>B A Y O N N E</u>	1	2	

<u>N O M B R E D E M A R E Y E U R S T R A V A I L L A N T 9 0 %</u> <u>D E S A P P O R T S</u>	<u>N O M B R E D E M A C H I N E S A F I L E T E R</u>
8	N E A N T

C R I E E S :

<u>F O R M E J U R I D I Q U E D E</u> <u>L'ORGANISME GERANT</u>	<u>N O M B R E D'</u> <u>EMPOYES</u>	<u>N O M B R E D E</u> <u>MAREYEURS</u>	<u>T O N N A G E T R A I T E</u> <u>F R A I S</u>
COOPERATIVE MARITIME "HEGOKOA " à ST. JEAN DE LUZ .	15	15	3.220.476 Kilos
COOPERATIVE MARITIME "ITSASOAN " à HENDAYE	8	15	2.511.995 Kilos

-0- BOIS ET ARRER

( Concernant les navires de pêche pour l'année 1983 )

NOM OU RAISON SOCIALE	CHANTIERS OU ATELIERS		REPARATION		PERSONNEL		NAVIRES LIVRES AU COURS DE L'ANNEE	
	Construction en bois	Construction Acier AG4CM	Reparation bois	Reparation Acier	Personnel employé	Nombre de bateaux construits	Tonnage construit	
MARIN					2			
( Ciboure - Socoa )								
ORDOQUI ( Tél: 47.38.91 )					2			
( Ciboure )								
LABEGUERIE ( ANGLET )					3		5 tonnes	
CCOP-GUREA ( Tél: 47.21.47 )					4			
( Mécanique: LUZ )								
ATELIERS-METALLURGIQUES					35			
ANGLET - Tél: 63.00.03 )								

LISTE DES USINES DE CONSERVES DE POISSONS DE LA COTE BASQUE

A) - CONSERVERIES :

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ALIMENTAIRE (C.I.A.) Tél. 26.21.21

BP 50 - 7, rue Marcel Hiribarren  
64500 - SAINT-JEAN-DE-LUZ  
Directeur : Monsieur Jean-Michel BADIOLA

COMPAGNIE SAUPIQUET Tél. 47.08.51

BP 81 à SAINT-JEAN-DE-LUZ  
Usine : rue des Usines à CIBOURE  
Directeur : Monsieur Joseph JIMENEZ

SO. LU. CO. (Sté Luzienne de Conserve) Tél. 26.10.01

BP 74 - 33, rue Axular  
64500 - SAINT-JEAN-de-LUZ  
Directeur : Monsieur ITHURRALDE

B) - SALAISSON ET SEMI-CONSERVES D'ANCHOIS

CONSERVE ET CONDITIONNEMENT DE L'OCEAN (PAPA FALCONE) Tél. 20.18.54

BP 51 - ZI des Joncaux  
64700 - HENDAYE  
Directeur : Monsieur G. GARCIA

SOCIETE DE CONSERVES ET SALAISONS DE SARE Tél. 54.21.73

BP 7 à SARE - 64310 ASCAIN  
Directeur : Monsieur VANELLI

SOCIETE EUROPEENNE DE SALAISONS (GESAL)

ZI. des Joncaux  
64700 - HENDAYE  
Directeur : Monsieur BOUANHA

SOCIETE COMMERCIALE DE L'ADOUR Tél. 31.51.80

64100 - LAHONNE  
Directeur : Monsieur MARCHEZE

-0- SITUATION AU 31.12.1983 = MARINS IMMATRICULES AU QUARTIER DE BAYONNE -0-

<u>ORGANISATION</u>	<u>NOMBRE</u>	<u>OBSERVATIONS</u>
<u>ARMEMENTS COOPERATIFS :</u>		
<u>Nombre</u>	2	
<u>Nombre de navires exploités :</u>	9	
<u>Personnels embarqués - Officiers</u>	13	
<u>Marins</u>	10	
<u>Personnels à terre :</u>		
<u>Autres formes de groupement</u>	1	
<u>dont le responsable n'est pas</u>	1	
<u>lui même patron de pêche :</u>	1	
<u>Officiers :</u>	"	
<u>Marins :</u>	"	
<u>Personnel à terre</u>	"	
<u>PATRONS PECHEURS EMBARQUES :</u>	205	
<u>Nombre de navires :</u>	205	
<u>Nombre de marins (patrons et marins)</u>	428	

-o- PERSONNELS N' AYANT PAS D'ACTIVITE CONCHYLICOLE -o-

-o- ENSEMBLE DES MARINS ET OFFICIERS -o-

TRANCHES D'AGES	PECHE INDUSTRIELLE			PECHE NON INDUSTRIELLE		
	MARINS	OFFICIERS	TOTAL	MARINS	OFFICIERS	TOTAL
20 ANS				38	"	38
25 ANS				30	22	52
30 ANS				61	32	93
35 ANS				40	56	96
40 ANS				54	48	102
45 ANS				51	50	101
50 ANS				48	53	101
55 ANS				41	44	85
60 ANS				12	09	21
65 ANS				18	04	22
						711 -

-o- TEMPS DE TRAVAIL -o-

TRANCHES D'AGES	PECHE INDUSTRIELLE			PECHE NON INDUSTRIELLE		
	MARINS	OFFICIERS	TOTAL	MARINS	OFFICIERS	TOTAL
PLEIN TEMPS				393	318	711
TEMPS PARTIEL OCCASIONNELLE- MENT	- Estimation impossible					